

Questions orales

● (1455)

Le ministre, qui demande des suggestions au Bloc québécois, ne devrait-il pas s'attaquer à la réduction des dépenses de voyage des fonctionnaires fédéraux, qui coûtent, et je le rappelle, 2,5 millions de dollars par journée ouvrable?

[Traduction]

L'hon. Arthur C. Eggleton (président du Conseil du Trésor et ministre responsable de l'Infrastructure, Lib.): Monsieur le Président, les dépenses de voyage ont en fait diminué.

Comme je l'ai déjà dit, il y a également eu diminution du nombre de fonctionnaires. Tout cela fait l'objet d'un examen attentif du Conseil du Trésor et des divers ministères. Nous avons l'intention de continuer.

Nous nous trouvons dans une situation où nous sommes obligés de réduire les dépenses du gouvernement si nous voulons ramener le déficit à 3 p. 100 du PIB. Cela veut dire que nous devons faire attention à toutes les dépenses, y compris les dépenses de voyage. Nous avons l'intention de le faire.

[Français]

M. Jean-Marc Jacob (Charlesbourg, BQ): Monsieur le Président, dans ce même contexte de voyages coûteux, ma deuxième question va s'adresser au ministre de la Défense. Est-ce que le ministre de la Défense peut nous confirmer que le lieutenant général Scott Clément a utilisé un Airbus 310 du gouvernement aux seules fins de se rendre au concours de tir de missiles Guillaume Tell, en Floride, alors qu'il aurait pu voyager en vol commercial?

[Traduction]

L'hon. David Michael Collenette (ministre de la Défense nationale et ministre des Anciens combattants, Lib.): Monsieur le Président, je ne sais pas à quoi le député fait allusion.

Il arrive très souvent que l'on utilise des appareils A-310 et Challenger pour les vols d'entraînement. Je vais m'informer.

* * *

LE CRTC

M. Chuck Strahl (Fraser Valley-Est, Réf.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre.

Au sujet du ministre du Patrimoine canadien, il apparaît de plus en plus évident que le ministre s'est ingéré dans le processus de soumission de demandes au CRTC.

En refusant la demande, le CRTC a peut-être lui-même pris une décision politique dans le seul but de protéger ses arrières. L'appel téléphonique à la députée de Calgary-Sud-Est, effectué hier en panique par M. Darling, confirme la crainte de nombreux Canadiens, à savoir que cet organisme quasi judiciaire fait l'objet de pressions politiques.

Comment le premier ministre peut-il nous assurer que les actes du ministre n'ont pas compromis l'intégrité du CRTC et de son processus décisionnel?

L'hon. Sheila Copps (vice-première ministre et ministre de l'Environnement, Lib.): Monsieur le Président, dans sa lettre au député, le secrétaire général indique clairement que les communications qui sont liées à un processus public sont traitées de la même façon, et cela inclut les interventions d'un ministre ou d'autres députés.

Le député a fait remarquer à juste titre hier que de toute évidence l'influence du ministre n'avait pas été aussi importante puisque la demande a été rejetée.

M. Chuck Strahl (Fraser Valley-Est, Réf.): Monsieur le Président, lorsqu'un ministre écrit une lettre à un organisme comme le CRTC, ce qui n'y figure pas peut l'influencer autant que le contenu de la lettre elle-même.

En 1976, le ministre des Travaux publics avait téléphoné à un juge au nom de l'actuel ministre des Affaires étrangères. Le ministre avait offert sa démission au premier ministre mais ce dernier, M. Trudeau, l'avait refusée.

Ce n'est certainement pas une tradition libérale que de s'ingérer impunément dans les affaires d'organismes judiciaires. Si c'est le cas, le premier ministre va-t-il rompre avec cette tradition, faire ce qu'il doit faire et demander la démission du ministre du Patrimoine canadien?

L'hon. Sheila Copps (vice-première ministre et ministre de l'Environnement, Lib.): Monsieur le Président, le député pour- ra poser sa question au premier ministre.

Le premier ministre n'est pas ici. Il nous est très difficile de répondre à des allégations concernant des choses qui ne figurent pas dans des lettres qui n'existent pas.

* * *

L'ÉCONOMIE

M. David Iftody (Provencher, Lib.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances.

Les petites entreprises du Canada sont de plus en plus préoccupées par la croissance soutenue de l'économie, après la publication des résultats du troisième trimestre.

Les petites entreprises sont particulièrement touchées par la situation, puisqu'elles font actuellement des investissements à long terme et sont en train d'engager du personnel, à cause des promesses de croissance soutenue. Quelles garanties le ministre des Finances peut-il donner à la Chambre que la reprise est solide et bien amorcée?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec), Lib.): Monsieur le Président, je félicite le député d'avoir posé une question au sujet de l'économie, qui est évidemment du plus grand intérêt pour les Canadiens, quoique cela n'intéresse manifestement pas l'opposition.